



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2003-MC-0961

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 523081

DOSSIER N^o : 9373

Objet : Exploration Tom inc.
Demande de dispense de prospectus
Pour un placement à l'extérieur du Québec

Vu la demande présentée le 23 mars 2003;
vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice des marchés des capitaux :

dispense Exploration Tom inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 60 000 actions ordinaires auprès de Jean-Serge Lavoie en contrepartie partielle de claims miniers conformément à la convention d'option intervenue le 8 octobre 2002.

Fait à Montréal, le 25 avril 2003.

La directrice des marchés des capitaux,

(s) Josée Deslauriers
Josée Deslauriers

PM/jg